

## Mon chef ne veux plus que je travail

Par Michelle
Bonjour je travail dans la restauration, seconde de cuisine. Je m'entend avec tout mes collègues et directeurs, etc sau le chef de cuisine. Hier mon chef de cuisine m'a demander de "degager". Suite à ça le directeur m'a demander de démissionner ce que j'ai refuser. Il ne veux pas me voir partir et moi n'ai pas le droit de rentrer du coup de travailler Que faire?
 Par vivi2501
bonjour
quels sont les griefs de votre chef de cuisine à votre encontre ?
Par Michelle
Il refuse de faire des plats demandés par la direction, du coup c'est moi qui fais son travail j'ai du partir avant un service parce-que j'avais une gastro. Il n'a pas apprécier que je ne soit pas la pour le service alors que mon directeu étais au courant. Le lendemain matin il n'a plus voulu que je travail
 Par isernon
bonjour,
la démission est une décision unilatérale du salarié.
le licenciement est une décision unilatérale de l'employeur
la rupture conventionnelle est un accord entre le salarié et l'employeur.
si votre employeur veut vous voir partir, il doit vous licencier. Vous n'avez pas à démissionner à sa demande.
salutations
 Par janus2
Bonjour,

Il vous faut absolument acter cette situation en envoyant une LRAR à l'employeur en disant que votre chef ne veut plus vous voir mais que vous restez à sa disposition. Sinon, l'employeur pourrait vous considérer en abandon de poste.